



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du mercredi 02 novembre 2022

Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Affiché le

ID : 031-213100662-20221102-DL2022_118-DE



Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le mercredi 02 novembre 2022, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le jeudi 27 octobre 2022. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Monsieur Ludovic DARENGOSSE - Madame Carole LAVAL – Monsieur Aâli HAMDANI - Madame Mylène MONCERET – Monsieur Frédéric BONNAFOUS - Madame Christel RIVIERE – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoints au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Monsieur Bernard BERINGUIER – Monsieur Anthony BLOYET - Madame Sylvie BUIGUES – Monsieur Alexandre CHATAIGNER - Monsieur Gérard CIBRAY - Monsieur Pierre ESTRISPEAU - Monsieur Michel FALCONNET – Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC – Madame Marie-Line LALMI – Monsieur Benoît MUNOZ – Madame Françoise OLIVE - Madame Marie-Hélène PEREZ – Madame Emilie PEZET, conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame Elisabeth CORDEIRO à Monsieur Michel FALCONNET – Madame Alexia SANCHEZ à Monsieur Cédric MAUREL – Madame Hélène STAVUN à Madame Emilie PEZET.

Absent excusé :

Monsieur Jérôme BRIÈRE.

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard CIBRAY.

Ont également assisté à la séance en tant que conseil, Madame Blandine COURDY, cabinet du Maire et Madame Justine RIVIÈRE, chargée des affaires juridiques et des assemblées.

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 23
- Nombre de conseillers représentés : 3

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures et procède à l'appel.

2022-118 RESSOURCES HUMAINES : Création de poste : Modification du tableau des effectifs permanents

Rapporteur : Monsieur le Maire

ADOPTE				
Votants : 26	Abstentions : 0	Exprimés : 26	Pour : 26	Contre : 0

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des modifications qu'il y a lieu d'apporter au tableau des effectifs permanents de la collectivité.

Dans le cadre du renforcement des services techniques et afin de pérenniser le poste d'un agent contractuel arrivant au terme de son contrat, il convient de :

- Créer un poste d'Adjoint technique à temps complet ;
- Modifier donc le tableau des effectifs comme suit :

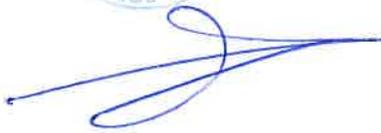
<i>FILIERE</i>	<i>CAT</i>	<i>CADRE D'emploi</i>	<i>GRADE</i>	<i>Temps de Travail</i>	<i>Effectif actuel</i>	<i>Modification</i>	<i>Effectif nouveau</i>
TECHNIQUE	C	ADJOINTS TECHNIQUES	Adjoint Technique	35 H	21	+1	22

**ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE QUE** la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le Maire,

Cédric MAUREL



Certifié exécutoire,

les formalités de publicité ayant été effectuées
le :

et la délibération ayant été reçue en Préfecture
le :